

Un Louvre moins connu: la Commission économique France-Canada

C'est dans la salle Colbert de l'aile nord du Louvre, au ministère français de l'Économie, que s'est tenue le 31 octobre la Commission économique France-Canada présidée par M. Herb Gray, ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, et par M. Michel Cointat, ministre français du Commerce extérieur.

Origine et structure de la Commission

Il s'agissait de la troisième réunion de cette commission depuis qu'en 1974, les premiers ministres Trudeau et Chirac avaient décidé de donner un nouvel élan à la commission qui animait les rapports économiques France-Canada depuis la fin de la guerre, en la portant à l'échelon ministériel. Elle est ainsi devenue l'instrument par excellence de la coopération économique entre les deux pays. Les deux premiers ministres s'étaient d'ailleurs engagés à l'époque à doubler leurs échanges en cinq ans, ce qui fut fait même si la France et le Canada ne représentent toujours l'un pour l'autre qu'un p. cent, environ, de leurs marchés respectifs.

L'originalité de cette commission tient à la structure dont elle s'est dotée. Elle coiffe en effet deux groupes de travail qui se réunissent à intervalles plus fréquents au niveau des hauts fonctionnaires. Il y a, d'une part, le groupe de travail sur l'Énergie et les Matières premières et, d'autre part, le groupe de travail sur l'Industrie et l'Agriculture.

La dernière Commission s'était tenue à Ottawa en janvier 1977. Les aléas de la vie politique, tant française (élections législatives de 1978) que canadienne (élections de 1979 et de 1980), n'ont pas permis qu'elle se réunisse plus tôt. Par ailleurs, la visite au Canada, en février 1979, du premier ministre français, M. Raymond Barre, au cours de laquelle la coopération économique entre les deux pays avait été examinée en profondeur, exigeait que l'on prît un peu de recul pour évaluer l'évolution des dossiers engagés à cette occasion.

C'est ainsi que MM. Gray et Cointat ont tout d'abord procédé à un échange de vues sur la situation de leurs économies respectives pour ensuite analyser leur commerce bilatéral. Les ventes canadiennes en France ont connu depuis les derniers 18 mois une augmentation considérable telle que, pour la première fois, notre balance est excédentaire. En re-



M. Cointat (à gauche) accueillant M. Gray.

vanche, les exportations françaises vers le Canada stagnent; mais le volume global du commerce entre les deux pays atteint néanmoins quelque \$1,5 milliard ce qui, sans être suffisant pour des pays de cette importance dans le monde, n'en est pas moins appréciable. Les deux ministres ont ensuite décidé qu'il ne suffisait pas de tracer un bilan du passé mais qu'il fallait plutôt préparer l'avenir.

Plan d'action

C'est en ce sens qu'ils ont tracé un plan d'action à même le procès-verbal de la Commission. Les ministres sont ainsi convenus qu'un suivi assidu serait accordé, notamment, aux projets d'équipement au Canada pour lesquels la France a exprimé un intérêt prioritaire dont le brise-glace nucléaire, le gaz arctique dans ses trois composantes (procédé de liquéfaction du gaz, système de transport du gaz liquéfié par méthaniers brise-glace, approvisionnement en gaz), la construction navale et l'exploitation du charbon. Les ministres sont convenus par ailleurs que la condition essentielle du succès de ces projets résidait dans une participation à part entière de l'industrie canadienne.

On a également examiné les possibilités à long terme dans le domaine de l'aéronautique, notamment pour le renouvellement de l'escadrille française de *Canadairs* achetés par la France pour lutter contre les incendies de forêt. Le Canada va s'efforcer, par ailleurs, de

participer plus activement à la rationalisation de l'industrie française des produits forestiers. Dans le secteur automobile, l'arrivée des grandes sociétés françaises sur le marché nord-américain offre des possibilités nouvelles à l'industrie canadienne mais exige une réflexion préalable approfondie qui a été entamée de façon très fructueuse par le ministre Gray.

Enfin, des actions précises, à commencer par des échanges de missions, notamment entre petites et moyennes entreprises, seront amorcées dans les domaines de la péri-informatique, de l'agro-alimentaire, des énergies nouvelles, de l'océanologie, de la bureautique et des télécommunications.

Il s'est dégagé de cette commission une impression de grande maturité dans les rapports économiques entre les deux pays. Le hasard a fait qu'elle se soit tenue dans les jours qui ont suivi l'annonce du budget et de la nouvelle politique énergétique, et le sérieux qui se dégage de ces documents, le sens d'un long terme qui les imprègne ont favorablement impressionné.

Entente canado-roumaine sur les échanges agricoles et scientifiques

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a signé un protocole d'entente avec le ministre d'État roumain au Commerce extérieur et à la Coopération économique internationale, M. Alexandru Margaritescu.

L'entente vise à accroître les échanges scientifiques et agricoles entre les deux pays: échange de spécialistes et de scientifiques, échange d'informations scientifiques sur les plantes et les animaux, échange de technologie industrielle pour la production et la transformation des animaux et de leurs produits, échange de matériel génétique végétal. D'autres activités pourraient être ajoutées.

Le protocole d'entente recommande la formation d'un Comité mixte Canada-Roumanie sur la coopération en agriculture. Ce comité, qui servirait de plateforme à la consultation et aux échanges d'informations, serait formé de représentants des gouvernements des deux pays.

Parmi les domaines de coopération déjà prévus pour 1980-1981, mentionnons l'échange d'informations sur la production du colza et l'extraction d'huile, l'élevage des bovins laitiers et la production de céréales en sols non irrigués.